



Commune
de Courtételle



Message du Conseil communal et de l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) à la population de Courtételle

Ouverture d'une structure d'accueil pour migrants à la rue du Vieux-Moulin 7 à Courtételle

Madame, Monsieur,

Mandatée par la République et Canton du Jura, l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) est chargée d'héberger et d'encadrer les requérants d'asile et réfugiés statutaires qui lui sont attribués par le Secrétariat d'Etat à la migration (SEM), selon une clé de répartition en vigueur pour tous les cantons (le Jura est tenu d'accueillir 1,1% des requérants qui demandent la protection de la Suisse).

Depuis plusieurs années, la Confédération doit faire face à un nombre important de migrants résidant sur son territoire. Cette situation est évidemment à mettre en relation avec les conflits persistants dans certaines régions du monde.

A l'instar de ce qui est demandé aux autres cantons, l'AJAM doit pouvoir disposer d'importantes capacités d'hébergement puisque le Jura connaît lui aussi une augmentation du nombre de migrants à héberger. L'année dernière à la même période, l'AJAM était chargée de l'accueil de 930 personnes (800 en 2015). Aujourd'hui, près de 1000 personnes sont placées dans les centres et structures de l'institution.

Face à la nécessité de mettre à disposition des places d'hébergement suffisantes, l'AJAM a décidé de louer le bâtiment de la rue du Vieux-Moulin 7, à Courtételle (ancienne Boucherie Fleury), pour y héberger une vingtaine de migrants. Cette nouvelle structure remplacera le site de la Communance, à Delémont, qui fermera ses portes prochainement. Il est prévu d'y installer les premiers occupants à la fin de l'année. Le contrat de bail sera signé pour une première période de 3 ans.

L'avantage de cette solution d'hébergement est qu'elle ne nécessite pas de travaux d'aménagement importants puisque le bâtiment en question a été adapté au moment de son occupation par l'institution Pinos.

Les migrants qui seront accueillis dans cet immeuble auront le même statut que ceux qui résident dans les centres d'accueil de Porrentruy (au cœur de la vieille ville) et de Montfaucon (au centre du village). Ouvertes en 2015, à proximité de plusieurs commerces et écoles, ces structures d'accueil n'ont posé aucune difficulté majeure aux autorités communales et aux populations concernées.

L'encadrement des migrants qui seront hébergés à Courtételle sera réalisé par une présence quasi permanente des collaboratrices et collaborateurs de l'AJAM. Pour la surveillance nocturne de cette structure, une entreprise de sécurité sera mandatée pour y effectuer des rondes régulières.

Depuis sa création en 1984, l'AJAM a assumé sa mission avec diligence et avec le souci constant de faciliter l'intégration des personnes placées sous sa responsabilité dans le tissu social jurassien. Grâce à la politique des autorités cantonales, la population jurassienne a toujours su faire preuve de bienveillance à l'égard des migrants accueillis sur le territoire cantonal.

L'institution est convaincue que l'occupation de l'immeuble de Courtételle ne posera pas de problème particulier à la population locale. Tout sera mis en œuvre pour faciliter une cohabitation harmonieuse avec les voisins de cette structure.

Le Conseil communal de Courtételle a été informé de ce projet par la direction de l'AJAM. Il a marqué sa compréhension quant à la nécessité d'offrir des places d'hébergement suffisantes pour accueillir les migrants qui sont attribués au canton du Jura. Il souhaite que la population du village réserve un bon accueil aux personnes qui seront logées à la rue du Vieux-Moulin 7.

Pour tout renseignement complémentaire, l'AJAM est à la disposition de la population pour répondre aux questions éventuelles au numéro de téléphone 032 421 36 10.

D'autres informations sur l'AJAM et son organisation peuvent être obtenues par le site internet www.ajam.ch.

Courtételle et Delémont, le 25 septembre 2017

*Au nom du Conseil communal
de Courtételle*

Le président : Jean-Louis Chételat

La secrétaire : Laura Rich

*Au nom de l'Association jurassienne
d'accueil des migrants*

Le vice-président : Jean-Claude Finger

Le directeur adjoint : Gilles Froidevaux